



FONCTION PUBLIQUE

FÉDÉRATION GÉNÉRALE
DES FONCTIONNAIRES
FORCE OUVRIÈRE

46 rue des Petites Écuries - 75010 Paris

01 44 83 65 55

secretariat@fo-fonctionnaires.fr



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 16 octobre 2023

La FGF-FO ne signera pas le projet d'accord Prévoyance !

Réuni le lundi 16 octobre, le Bureau fédéral de la FGF-FO a analysé le projet d'accord Prévoyance pour la Fonction Publique de l'État.

Ce projet, même s'il contient quelques avancées dont certaines sont à mettre au crédit de Force Ouvrière (la subrogation pour les contractuels ou la rente pour les orphelins), ignore la très grande majorité des personnels.

En effet, en réservant les évolutions de la prévoyance statutaire aux seuls agents de la Fonction Publique de l'État, trois millions d'agents territoriaux et hospitaliers sont laissés de côté.

Pour FO, le statut des fonctionnaires doit s'appliquer à tous les agents de la Fonction Publique.

Étendre le congé de maladie ordinaire à six mois sans perte de rémunération aurait constitué une vraie avancée sociale. Le Gouvernement a préféré maintenir une durée de trois mois sans amélioration de l'indemnisation.

La suppression de la mise en retraite d'office pour invalidité se fera au détriment des congés de longue durée sans garantie absolue de ne pas être licencié avant l'âge de départ en retraite.

Enfin, en se contentant d'une adhésion facultative à la complémentaire prévoyance, le Gouvernement détruit le couplage santé/prévoyance tel qu'il existait historiquement dans tous les ministères. Désormais, les agents publics devront s'assurer individuellement au prix fort. Il faut préserver le couplage santé/prévoyance.

Pour FO, les droits, garanties et obligations des fonctionnaires doivent être les mêmes pour toutes et tous.

Face à ce manque d'ambition et ces reculs le Bureau Fédéral de la FGF-FO a tranché sans ambiguïté à 84,03% contre ce projet d'accord Prévoyance dans la Fonction Publique de l'État.